



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

CLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES DANS  
LE DOMAINE PUBLIC APRES ENQUETE  
PUBLIQUE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE  
L'ARTICLE L 318-3 DU CODE DE  
L'URBANISME

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
15 mars 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**CLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES DANS LE DOMAINE  
PUBLIC APRES ENQUETE PUBLIQUE EN VERTU DES DISPOSITIONS  
DE L'ARTICLE L 318-3 DU CODE DE L'URBANISME**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 12 octobre 2009, vous avez autorisé Madame le Maire à lancer deux enquêtes publiques prévoyant le classement dans le domaine public de diverses parcelles restées au compte de propriétaires privés, mais entretenues depuis plusieurs années par les services de la Ville et parfois déjà matériellement incorporées à la voirie.

Au regard du statut des parcelles concernées, une enquête publique a eu lieu du lundi 30 novembre au lundi 14 décembre 2009 en vertu des dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'Urbanisme,

Aucune personne ne s'est manifestée et n'a remis en cause le projet de classement, et le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

L'ensemble de ces parcelles est détaillé dans le tableau annexé à la présente délibération.

Il convient de régulariser le statut de ces diverses parcelles en les incorporant dans le domaine public communal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer l'incorporation de l'ensemble des parcelles désignées dans le tableau annexe, au domaine public communal en vertu de l'article L 318-3 du code de l'urbanisme ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires, et au besoin procéder à toute formalité concernant la publicité foncière.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**